

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Gelcoat crème blanc

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 29.09.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom commercial**

**Seatec Gelcoat crème blanc**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

revêtement

résine

**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Adresse**

SVB Spezialversand für Yacht- und Bootszubehör GmbH

Gelsenkirchener Strasse 25-27

28199 Bremen

N° de téléphone +49(0) 421 57 29 0-0

e-mail info@svb.de

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

info@svb.de

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Informations relatives à la classification**

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification et d'étiquetage du Règlement (CE) N° 1272/2008, dit règlement CLP.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Non pertinent

### 2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

Non applicable.

Evaluation vPvB

Non applicable.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

### 3.2 Mélanges

**Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	dioxyde de silicium, préparé par voie chimique			
	7631-86-9	-	>= 5,00 - < 10,00	% en

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Gelcoat crème blanc

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 29.09.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

	231-545-4 - 01-2119379499-16			poids
2	<b>diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène</b>			
	6846-50-0 229-934-9 - 01-2119451093-47	Aquatic Chronic 3; H412 Repr. 2; H361d	< 2,50	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales

Les symptômes d'intoxication peuvent n'apparaître qu'après quelques heures; une surveillance médicale d'au moins 48 heures est donc indispensable. Protéger les secouristes. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

#### Après inhalation

En cas d'inhalation, faire respirer de l'air frais et demander l'avis d'un médecin. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer soigneusement. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### Après contact oculaire

Retirer les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin. Si les symptômes persistent, consulter l'ophtalmologiste.

#### Après ingestion

Assurer un traitement médical. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Agent d'extinction approprié

Dioxyde de carbone; Extincteur à poudre; Eau pulvérisée; Lutter contre les incendies plus importantes par jet d'eau diffusé.

#### Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire; En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Monoxyde de carbone (CO)

### 5.3 Conseils aux pompiers

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire autonome. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Gelcoat crème blanc

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 29.09.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Ne pas inhaler les vapeurs.

#### Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. En cas de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir à l'aide d'un produit absorbant (par ex. sable, diatomée, absorbant pour acide, liant universel, sciure) et éliminer. Ne pas éliminer par rinçage à l'eau ou aux produits de nettoyage aqueux. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Après le travail et avant les pauses, se laver les mains et le visage. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité. Le stabilisant peut perdre son efficacité après un stockage prolongé du produit.

#### Température de stockage recommandée

Valeur < 30 °C

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans le récipient d'origine à température ambiante.

#### Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker au voisinage de produits alimentaires. Ne pas stocker en commun avec: Agents oxydants; Peroxydes

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Gelcoat crème blanc

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 29.09.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

## Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

### valeurs DNEL ( travailleurs )

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène			6846-50-0 229-934-9	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	5,00	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	17,62	mg/m <sup>3</sup>

### valeurs DNEL ( consommateur )

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène			6846-50-0 229-934-9	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	5,00	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	5,00	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	4,35	mg/m <sup>3</sup>

### valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène		6846-50-0 229-934-9	
	Eau	eau douce	0,014	mg/L
	Eau	eau marine	0,0014	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	5,29	mg/kg
	concerne : poids sec			
	Eau	eau marine sédiment	0,529	mg/kg
	concerne : poids sec			
	sol	-	1,05	mg/kg
	concerne : poids sec			
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	3,00	mg/L
empoisonnement secondaire	-	83,3	mg/kg	
concerne : alimentaires				

## 8.2 Contrôle de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

### Équipement de protection individuelle

#### Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire. Pour une brève exposition, appareil filtrant, filtre combiné A-P2; En cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

#### Protection des yeux / du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

#### Protection des mains

Gants de protection (EN 374); En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Gelcoat crème blanc

**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 29.09.2020

**Version remplacée:** -, établi le: -

**Région:** FR

utilisation permanente des gants de protection. Le choix d'un gant de protection adapté à l'utilisation réelle dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres propriétés de qualité souvent différentes d'un fabricant à l'autre.

Matériau approprié	caoutchouc nitrile		
Epaisseur du matériel	>=	0,7	mm
Temps de passage	>	480	min
Matériau approprié	vitone		
Matériau non approprié	latex naturel		
Epaisseur du matériel	>=	0,7	mm
Temps de passage	>	480	min

#### Divers

vêtement de travail

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat/Couleur</b>			
visqueux			
blanc à crème			
<b>Odeur</b>			
légère			
<b>Seuil olfactif</b>			
Donnée non disponible.			
<b>pH</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Point de fusion / intervalle de fusion</b>			
non déterminé			
<b>Point de décomposition / intervalle de décomposition</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Point d'éclair</b>			
Valeur	>	93	°C
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Propriétés comburantes</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Propriétés explosives</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Pression de vapeur</b>			
Donnée non disponible.			

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Gelcoat crème blanc

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 29.09.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

<b>Densité de vapeur</b>
non déterminé

<b>Taux d'évaporation</b>
Donnée non disponible.

<b>Densité relative</b>
Donnée non disponible.

<b>Densité</b>			
Valeur	env.	1,4	g/cm <sup>3</sup>
Température de référence		23	°C

<b>Solubilité dans l'eau</b>	
Remarque/s	insoluble

<b>Solubilité(s)</b>
Donnée non disponible.

<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	6846-50-0	229-934-9
log Pow		4,49	
Température de référence		25	°C
Méthode	QSAR		
Source	ECHA		

<b>Viscosité</b>
Donnée non disponible.

## 9.2 Autres informations

<b>Autres informations</b>
Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses si utilisé conformément au mode d'emploi.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation en cas de dégagement de chaleur.

### 10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition, charges et décharges électrostatiques, formation de vapeurs / d'aérosols. Protéger du rayonnement solaire.

### 10.5 Matières incompatibles

Peroxydes; Agents d'oxydation; Initiateurs de polymérisation; Cuivre et alliages cuivreux

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie: voir rubrique 5.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité orale aiguë</b>
-----------------------------

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Gelcoat crème blanc

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 29.09.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	6846-50-0	229-934-9
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 425		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	6846-50-0	229-934-9
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation			
Donnée non disponible.			

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	6846-50-0	229-934-9
Durée d'exposition		4	h
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	6846-50-0	229-934-9
Durée d'exposition		72	h
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	6846-50-0	229-934-9
Voie d'exposition		Peau	
Méthode		Patch-Test	
Source		ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	

Mutagenicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	6846-50-0	229-934-9
Source		ECHA	
Évaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité pour la reproduction			
-------------------------------	--	--	--

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Gelcoat crème blanc

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 29.09.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	6846-50-0	229-934-9
Voie d'exposition		orale	
NOAEL		300	mg/kg bw/d

#### Cancérogénicité

Donnée non disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Donnée non disponible.

#### Danger par aspiration

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité sur les poissons (aigüe)

Donnée non disponible.

#### Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

#### Toxicité pour les daphnies (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	6846-50-0	229-934-9
CE50		>=	1,46 mg/l
Durée d'exposition			48 h
Espèces		Daphnia magna	
Source		ECHA	

#### Toxicité pour les daphnies (chronique)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	6846-50-0	229-934-9
NOEC		0,7	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces		Daphnia magna	
Méthode		OECD 202	
Source		ECHA	

#### Toxicité pour les algues (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	6846-50-0	229-934-9
CE50		>	7,49 mg/l
Durée d'exposition			72 h
Espèces		Pseudokirchneriella subcapitata	
Méthode		OCDE 201	
Source		ECHA	

#### Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

#### Toxicité sur bactéries



# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Gelcoat crème blanc

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 29.09.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Donnée non disponible.

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	6846-50-0	229-934-9
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		70,73	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 B		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	6846-50-0	229-934-9
FBC		1,95	
Espèces	Lepomis macrochirus		
Méthode	OCDE 305		
Source	ECHA		

Coefficient de partage: n-octanol/eau			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	6846-50-0	229-934-9
log Pow		4,49	
Température de référence		25	°C
Méthode	QSAR		
Source	ECHA		

## 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	Non applicable.
Evaluation vPvB	Non applicable.

## 12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

## 12.7 Autres informations

Autres informations
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement. Eviter le déversement de produit dans les eaux et aussi dans les canalisations reliées aux stations d'épuration. Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Code de déchets 07 02 99 déchets non spécifiés ailleurs

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Gelcoat crème blanc

**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 29.09.2020

**Version remplacée:** -, établi le: -

**Région:** FR

d'élimination des déchets.

## **Emballage**

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### **14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

### **14.2 Transport IMDG**

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

### **14.3 Transport ICAO-TI / IATA**

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

### **14.4 Autres informations**

Donnée non disponible.

### **14.5 Dangers pour l'environnement**

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible.

### **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non pertinent

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **Règlements UE**

#### **Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

#### **Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

#### **Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance soumise à restrictions incluse à l'annexe XVII, du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

#### **DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

#### **Autres prescriptions**

Observer les contraintes liées au travail des jeunes.

Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes ou allaitantes.

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Gelcoat crème blanc

**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 29.09.2020

**Version remplacée:** -, établi le: -

**Région:** FR

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

#### Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 770053